



LE DÉFI DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN EUROPE



POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET INTÉGRÉE DE L'UNION EUROPÉENNE

Contribution à la future
stratégie européenne
d'adaptation des acteurs
non étatiques réunis lors du
Sommet Climate Chance à
Bruxelles les 3 et 4 juin 2026.



**Publié par l'Association Climate Chance
en octobre 2026**

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source. Les données utilisées sont de la responsabilité de la source citée, l'Association Climate Chance ne peut être tenue responsable de leur inexactitude.

Directeur de la publication
Ronan Dantec

Secrétariat de rédaction
Vaia Tuuhia
Yotam Yagour
Izza Samia

Pour l'Observatoire Climate Chance
Antoine Gillod, consultant

Graphisme et mise en page
www.latelierdelestuaire.com

Traduction
Izza SAMIA

Crédits photos
Inès DIALLO

À propos de Climate Chance

Depuis sa création en 2015, l'association Climate Chance fédère les acteurs engagés dans la mise en œuvre des accords internationaux sur le Climat, la Biodiversité et la Désertification, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable. Il s'agit de la seule association internationale mobilisant l'ensemble des acteurs non-étatiques d'Europe et d'Afrique : gouvernements locaux, entreprises, organisations de la société civile, mais aussi médias, chercheurs et citoyens, œuvrant ainsi à l'accélération de l'action dans les territoires.

À propos du Sommet Climate Chance Europe 2026

Le Sommet Climate Chance Europe 2026 (SCCE 2026) a rassemblé les 3 et 4 juin 2026 des représentants de collectivités territoriales, institutions européennes et nationales, entreprises, ONG, chercheurs et réseaux de la société civile, dont 80 % de décideurs de haut niveau. 21 ateliers ont été organisés pour mobiliser et organiser une réflexion collective autour du thème « L'adaptation au changement climatique, levier de résilience et de prospérité pour l'Europe : se préparer et montrer la voie ». Le SCCE 2026 a été co-organisé avec la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et le gouvernement fédéral de Belgique, en partenariat avec la Commission européenne et le Comité des régions. Le SCCE 2026 a reçu le soutien financier de l'Ademe, du Ministère de la transition écologique, de Schneider Electric et de Vinci.

Co-organisé avec :



Soutenu par :



Sponsors





Éditos.....	4
Déclaration de Bruxelles.....	8
Contributions.....	9
Définir ensemble une politique intégrée de l'adaptation pour l'Europe	10
Renforcer l'intégration verticale de l'adaptation.....	12
Mobiliser et faciliter l'accès aux financements.....	14
Ériger un droit d'accès au froid.....	16
Mutualiser l'assurance contre les risques climatiques à l'échelle européenne	18
Promouvoir les solutions fondées sur la nature et l'accès à l'eau	20
Permettre aux populations les plus vulnérables de s'adapter	22
Mettre le numérique et l'IA au service de l'adaptation	24
Utiliser la coopération comme levier d'adaptation pour l'Afrique	26
Déclaration de Marseille.....	28
Annexes.....	29



« Soyons clair, le climat n'est pas une simple question environnementale : c'est une affaire de sécurité et de politique économique globale. Tout comme l'Europe accorde une marge budgétaire pour la défense, elle doit créer l'espace nécessaire à des investissements massifs dans l'adaptation. »



JEAN-LUC CRUCKE

**Ministre fédéral de la Mobilité, du Climat
et de la Transition environnementale**

Chère lectrice, cher lecteur,

Il est temps que l'Europe place les investissements dans l'adaptation au changement climatique au même niveau que ceux de la défense.

Juin et juillet 2026 ont été les plus chauds jamais enregistrés en Europe occidentale. La vague de chaleur du début de l'été aurait causé à elle seule 16 000 victimes climatiques. Nos grands fleuves ont atteint des niveaux de sécheresse historiques : le Rhin est devenu presque impraticable pour le fret et la baisse de la Danube a menacé l'approvisionnement électrique de pays entiers. Enfin, des incendies dévastateurs ont brûlé des centaines de milliers d'hectares et ont causé le déplacement de centaines de milliers de personnes.

Pourtant, cet été sera probablement l'un des plus frais des prochaines décennies. Soyons clair, le climat n'est pas une simple question environnementale : c'est une affaire de sécurité et de politique économique globale. Tout comme l'Europe accorde une marge budgétaire pour la défense, elle doit créer l'espace nécessaire à des investissements massifs dans l'adaptation. Protéger nos sociétés, nos ressources en eau et nos réseaux énergétiques est une condition sine qua non de notre souveraineté.

Ce message est au cœur du sommet Climate Chance Europe tenu à Bruxelles les 3 et 4 juin 2026 et de sa Déclaration de Bruxelles. En rassemblant la société civile, les collectivités territoriales et le monde économique, ce sommet a porté la voix essentielle des acteurs du terrain : nous devons anticiper plutôt que subir. L'adaptation doit devenir le principe structurant de nos infrastructures et de la protection de nos citoyens.

Pour concrétiser cette ambition, Climate Chance publie aujourd'hui sa feuille de route européenne. Elle synthétise les recommandations du sommet pour mieux évaluer les risques, adapter nos financements et relier l'action de la société civile aux politiques européennes de résilience.

L'été 2026 ne laisse aucune place à l'hésitation. L'adaptation climatique n'est pas une option, mais une condition essentielle à notre autonomie stratégique. Il appartient désormais aux dirigeants européens d'accorder à cette transition la priorité et les moyens qu'exige la sécurité de notre continent.



« (...) les engagements actuels des États sur leurs réductions de gaz à effet de serre nous amènent vers un réchauffement de +3° dans la deuxième moitié du XXI^e siècle. Doter l'Europe, comme la France l'a fait, d'une trajectoire de référence fondée sur ce scénario lucide est d'ailleurs une de nos propositions socles. »



RONAN DANTEC

**Sénateur de Loire-Atlantique
Président de Climate Chance**

L'été que vient de connaître l'Europe a malheureusement souligné notre impréparation au réchauffement climatique en cours, à des dérèglements annoncés par la communauté scientifique et pourtant bien peu anticipés. En tant qu'association ayant pour objectif de fédérer les différents acteurs non-étatiques sur les enjeux climatiques, Climate Chance a fait depuis 5 ans de la question de l'adaptation en Europe une de ses priorités, à travers les analyses de son observatoire, l'organisation de sommets à Nantes, Liège, Marseille et Bruxelles, et la publication de feuilles de route et de déclarations collectives.

En 2023, les ateliers du sommet de Marseille avaient produit une importante contribution à la future stratégie d'adaptation de l'Union européenne, et nous savons qu'elle a été prise en compte au sein de la commission. En 2026 à Bruxelles, nous avons réaffirmé nos priorités et l'urgence d'une politique d'adaptation qui englobe l'ensemble des secteurs d'activité, une approche systémique tant c'est l'avenir économique, social et environnemental de l'Europe qui est en jeu.

La déclaration de Bruxelles insiste sur cette nécessité de regarder notre avenir en face, de dimensionner toutes les politiques publiques et encadrements normatifs à la hauteur du risque climatique, alors que les engagements actuels des États sur leurs réductions de gaz à effet de serre nous amènent vers un réchauffement de +3° dans la deuxième moitié du XXI^e siècle. Doter l'Europe, comme la France l'a fait, d'une trajectoire de référence fondée sur ce scénario lucide est d'ailleurs une de nos propositions socles.

Nous insistons aussi sur l'impérieuse nécessité de mettre la solidarité au cœur de cette stratégie d'adaptation. Ce qui se joue ici, c'est la cohésion de la société européenne dans les prochaines décennies, et la légitimité des instances européennes, dont la mission est de protéger et d'accompagner les habitants de ses territoires.

Cette stratégie européenne ne doit par ailleurs pas se limiter à notre continent. À Marseille, nous avons réaffirmé que l'Europe et l'Afrique avaient des destins liés, et rappelé que dans l'actuelle stratégie européenne d'adaptation, un des axes concernait la coopération. Alors que des raisonnements de courte vue sur les impératifs budgétaires prônent la réduction de l'enveloppe de solidarité internationale, nous disons avec force que notre avenir passe au contraire par la robustesse du développement africain que le réchauffement en cours ne doit pas fragiliser.

Le document que nous vous présentons aujourd'hui est le résultat des débats de qualité des ateliers du sommet de Bruxelles. À quelques semaines de la publication de la nouvelle stratégie européenne, il se veut concret, porte des propositions précises et prône une approche systémique des politiques européennes sur cet enjeu transversal.

Je remercie encore le ministre Jean-Luc Crucke de son engagement dans ce sommet, et espère que cette contribution sera utile à vos propres actions et plaidoyers.

La déclaration de Bruxelles

DES ACTEURS

NON ÉTATIQUES

EUROPÉENS

Cette déclaration a été discutée et adoptée lors du Sommet Climate Chance de Bruxelles, les 3 et 4 juin 2026. Elle est portée par les organisations de la société civile, les acteurs économiques et les réseaux de collectivités signataires. Ce temps fort a été co-organisé par Climate Chance, le ministre fédéral du Climat et de la Transition environnementale de la Belgique, le gouvernement régional de Bruxelles capitale, la ville de Bruxelles et le Comité des régions. Sans obligatoirement partager toutes les propositions de cette Déclaration, sous la responsabilité des organisations signataires, les co-organisateurs reçoivent favorablement les propositions portées et prennent l'engagement de les présenter dans les différents lieux de débat et d'élaboration de la future stratégie européenne. Les acteurs non étatiques et collectivités territoriales d'Europe réaffirment à cette occasion leur volonté de contribuer activement à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques européennes de résilience climatique, en tant que partenaires de premier plan des institutions européennes et des États membres.

→ **L'Europe se réchauffe plus vite** que la moyenne mondiale. Canicules, inondations, tempêtes : les aléas climatiques se multiplient, menaçant nos territoires, nos économies et nos modes de vie. Nous savons, aujourd'hui, que l'Europe sera confrontée à une forte augmentation de température dans le courant du XXI^e siècle, les scientifiques du GIEC estimant - au vu des engagements actuels des États dans le cadre de l'Accord de Paris - une augmentation mondiale autour de +3 degrés de réchauffement à la fin du siècle.

→ **Nous insistons sur l'importance de ne pas dissocier adaptation et atténuation.** La multiplication des tensions géopolitiques a montré la fragilité de l'Europe, particulièrement dépendante de ses importations fossiles. Renforcer les politiques de sortie des énergies carbonées et accélérer l'électrification sont des enjeux majeurs du futur européen, sont nécessaires pour son indépendance, sa prospérité économique, des infrastructures résilientes et efficaces, et pour la réduction de son empreinte carbone. En montrant son volontarisme en la matière, en affichant des réductions d'émission de gaz à effet de serre conformes à l'Accord de Paris, l'Europe peut garder un rôle leader dans les négociations climatiques, avec toujours l'ambition de se rapprocher des objectifs fixés à la COP 21.

→ **La Commission européenne (2024-2029) a intégré que le changement climatique représente une menace systémique** pour la sécurité économique, sociale et environnementale de l'Europe. Vu l'ampleur croissante des événements climatiques extrêmes, l'adaptation est devenue un enjeu à court terme de résilience, et seule son intégration comme **principe structurant, dès la conception de toute politique, de tout investissement, infrastructure et bâtiment, de tout système énergétique, alimentaire, sanitaire et plus largement de tout écosystème économique, permettra de garantir la prospérité, la liberté et la démocratie sur le continent.**

→ **Cette intégration doit s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs précis, permettant de mesurer la réalité des actions engagées.**

→ **Nous soulignons** l'impérieuse nécessité de mener ces politiques, lucidement dimensionnées sur les projections scientifiques actuelles, dans une exigence de justice sociale et d'égalité de genre. L'élaboration des politiques d'adaptation doivent reposer sur des principes et des cadres d'action centrés sur l'humain, participer à renforcer la cohésion et la solidarité des sociétés européennes, tenant compte du cumul des inégalités qui renforce l'exposition et la fragilité face au réchauffement climatique. Elles doivent s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer la réalité et l'impact des politiques engagées, en cohérence avec les cadres d'évaluation internationaux décidés lors de la dernière COP. Nous insistons sur la prise en compte des besoins spécifiques des territoires les plus exposés (montagne, littoraux, plaines submersibles...) qui doivent faire l'objet de plans spécifiques et d'un accompagnement financier renforcé.

→ **Pour combler le fossé entre conscience des risques et actions, la stratégie d'adaptation européenne doit : s'appuyer sur un plan d'adaptation opérationnel et chiffré ; associer en amont les différents acteurs de la société civile, s'appuyer sur des plans territoriaux déclinant la même trajectoire de référence, et un système assurantiel solide et solidaire, avec un cadre européen renforcé.**

Le nouveau European Climate Resilience and Risk Management Integrated Framework, qui sera présenté en 2026, est une échéance majeure sur lequel se mobilise Climate Chance, en tant qu'ONG dédiée à la mobilisation et aux plaidoyers communs des acteurs non-étatiques et collectivités territoriales. La complexité des mécanismes d'adaptation à mettre en œuvre était au cœur du précédent Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025 de Marseille, qui a permis une réflexion collective, impliquant : collectivités locales et régionales, entreprises et secteurs économiques, assureurs et réassureurs, think tanks, universités, ONG et réseaux, citoyens et société civile... Cette importante réunion a nourri une contribution très complète au futur European Climate Resilience and Risk Management Integrated Framework, résumée en un document de propositions précises, adressé à la Commission en février 2026 lors de son appel à contribution. Lors du Sommet de Bruxelles, ces propositions ont été revisitées pour en réaffirmer les priorités et les acteurs ont été mobilisés pour préparer à la mise en œuvre.

→ **Réunis à Bruxelles, les réseaux signataires réaffirmons** donc nos priorités, afin que le futur European Climate Resilience and Risk Management Framework (prévu fin 2026) permette :

→ **L'adoption d'un scénario climatique de référence européen commun** (« common climate reference scenario »), fondé sur une trajectoire de réchauffement mondial de l'ordre de +3°C, qui permettra la sortie d'une logique de « fourchette de scénario » et garantira une approche cohérente et harmonisée de l'évaluation des risques, de la planification de l'adaptation, des investissements et du développement des infrastructures à l'échelle européenne, nationale et territoriale. Cette trajectoire commune doit constituer le socle de référence des politiques publiques et des décisions d'investissement, faciliter la comparabilité des actions et des progrès réalisés.

→ **L'anticipation plutôt que la réaction, en développant une planification proactive** des risques climatiques, en intégrant systématiquement la trajectoire européenne de réchauffement dans les décisions publiques et privées, en répondant aux événements dans une logique « build back better » et en prenant en compte le caractère désormais récurrent de certains événements.

→ **La transversalité et l'intégration horizontale**, en appliquant le principe de climate resilience by design à tous les secteurs (infrastructures, écosystèmes, santé, alimentation, économie, systèmes énergétiques, bâtiment) et à **tous les niveaux de gouvernance, européen au local**, pour répondre aux vulnérabilités différenciées.

→ **La sécurité climatique pour tous les citoyens européens** : la préparation aux crises (preparedness) doit être holistique et partagée, pour garantir le bon fonctionnement de l'Union en toutes circonstances. Les évaluations des risques climatiques des Etats doivent se traduire **en actions locales et adaptées, en fédérant les efforts, en donnant** à chaque niveau de gouvernance les moyens d'agir selon ses compétences, en faisant de la protection des populations les plus fragiles une priorité permanente de ces politiques.

→ **L'importance de politiques agricoles résilientes, ayant intégrées les bouleversements inéluctables des conditions de production.** Les financements européens devront accompagner ces mutations, veiller à une répartition juste des **ressources en eau** avec les autres besoins des territoires, privilégier les réponses locales, répondant aux inégalités de genres ou de territoires, renforçant l'autonomie alimentaire, la préservation et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité.

Pour réaliser ces objectifs, nous rappelons plusieurs impératifs :

→ **Réaffirmer l'importance d'un fléchage vers les politiques territoriales d'adaptation** du cadre financier pluriannuel (2028-2034), alors que leur renationalisation menace de priver les territoires de leur capacité d'action et de leur autonomie dans la définition de plans efficaces. En aucun cas, **les politiques de cohésion et de soutien territorial ne doivent être des variables d'ajustement par rapport à d'autres priorités européennes**, tant elles sont essentielles aujourd'hui à la robustesse de nos territoires. Nous insistons aussi sur le maintien et le renforcement des programmes européens de recherche, d'expérimentation et d'échange des meilleures pratiques.

→ **Construire une culture de la résilience, informer et mobiliser** les citoyens européens, notamment les jeunes, mais aussi les entreprises et les autorités publiques, et intégrer les recommandations du European Scientific Advisory Board on Climate Change (ESABCC).

→ **Repenser le cadre assurantiel, le rendre plus robuste, mutualiser les risques extrêmes à l'échelle de l'UE** pour éviter les exclusions territoriales ou sociales, mobiliser l'épargne assurantielle pour les investissements d'adaptation, sortir des logiques d'indemnisation ne permettant que la reconstruction à l'identique.

→ **Intégrer systématiquement l'analyse des risques systémiques et des effets en cascade entre secteurs**, territoires et infrastructures critiques, afin d'anticiper les impacts indirects du changement climatique sur les systèmes énergétiques, alimentaires, sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux.

→ **Renforcer la coordination, en renforçant les outils et plateformes européennes d'échange**, notamment développées dans le cadre de la « mission d'adaptation européenne », pour partager les données, bonnes pratiques et opportunités de financements, en harmonisant les méthodologies d'évaluation des risques, de suivi des progrès, en s'appuyant sur des indicateurs précis sur l'ensemble des champs concernés.

→ **Maintenir un pilier fort de solidarité internationale, vers les territoires les plus exposés (Etats insulaires, Asie du Sud-Est, zones désertiques...) et en particulier vers l'Afrique**, tel qu'affirmé dans la déclaration de Marseille. Cet investissement européen sur les politiques d'adaptation des pays les plus fragiles est une nécessité pour renforcer la confiance et bâtir de nouvelles alliances dans les COP, et permettre ainsi de renforcer l'ambition sur le volet atténuation, car les politiques de réduction des émissions de CO2 restent aussi des politiques centrales pour l'adaptation.

→ **Soutenir l'adaptation, au regard de tous les objectifs précités, comme un programme de compétitivité et de sécurité**, avec des infrastructures résilientes, des systèmes énergétiques fiables et des territoires préparés et remédiant aux inégalités structurelles de genre, sont des conditions préalables à l'investissement, à la continuité industrielle et à la cohésion sociale.



LES SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION DE BRUXELLES

Réseaux de collectivités



Réseaux d'acteurs économiques



Réseaux d'ONG et d'associations



Acteurs de la recherche et opérateurs techniques





P10 ➤ Définir ensemble une politique intégrée de l'adaptation pour l'Europe

P12 ➤ Renforcer l'intégration verticale de l'adaptation

P14 ➤ Mobiliser et faciliter l'accès aux financements

P16 ➤ Ériger un droit d'accès au froid

P18 ➤ Mutualiser l'assurance contre les risques climatiques à l'échelle européenne

P20 ➤ Promouvoir les solutions fondées sur la nature et l'accès à l'eau

P22 ➤ Permettre aux populations les plus vulnérables de s'adapter

P24 ➤ Mettre le numérique et l'IA au service de l'adaptation

P26 ➤ Utiliser la coopération comme levier d'adaptation pour l'Afrique



Définir ensemble une politique intégrée de l'adaptation pour l'Europe

Cette contribution vise à transformer l'ambition européenne en matière d'adaptation en actions concrètes, en s'appuyant sur les savoirs, l'expérience et les bonnes pratiques des acteurs non-étatiques. Gouvernements locaux, entreprises, ONG et chercheurs ont été mobilisés à cette fin.

ALIMENTER

la nouvelle dynamique européenne sur l'adaptation

Fin 2026, la Commission européenne publiera le **European Integrated Framework for Climate Resilience** (« cadre intégré » ci-après). L'Union européenne sera alors pourvue d'un plan pour l'adaptation, sous la forme d'un paquet de mesures législatives et non-législatives visant à mettre en œuvre concrètement les dispositions prévues dans la **Stratégie européenne d'adaptation**, parue en 2021.

D'ores et déjà, la Commission européenne a fait connaître un certain nombre de dispositions qui figureront dans sa proposition de cadre intégré ([European Parliament](#), 2026) : Une **trajectoire de réchauffement commune à +3°C pour le continent**. Cette trajectoire doit servir de référence pour toutes les politiques européennes et les diagnostics de vulnérabilité climatique des États membres et des territoires ; Le concept d'« **appropriation du risque** » (risk ownership), visant à identifier clairement les responsables de la mise en action sur la base des évaluations de risques, dans les secteurs clés. Correctement intégré, il devrait renforcer la **résilience organisationnelle** en clarifiant qui fait quoi, quand et comment ;

Le principe de « **résilience climatique dès la conception** » (climate resilience by design), qui préconise l'intégration systématique de l'adaptation dans toutes les politiques publiques et les programmes européens, ainsi que son appropriation par les citoyens, les associations, les entreprises et les autorités locales.

DIFFUSER

une vision de l'adaptation commune dans la législation européenne

La présente Contribution s'attache à inspirer et appuyer la mise en œuvre du principe de résilience climatique dès la conception. L'adaptation au changement climatique ne peut plus être traitée comme un sujet sectoriel distinct des autres. Désormais, chaque politique européenne, chaque programme d'investissement devra intégrer un « réflexe adaptation » : agriculture, cohésion, logement, énergie, industrie, mobilité... Le futur cadre intégré doit être aussi transversal que le Green Deal.

Avec cette contribution, le réseau d'acteurs fédérés par Climate Chance aspire à développer et diffuser une vision ambitieuse et inclusive de l'adaptation dans l'Union européenne. Cette contribution adresse donc des recommandations concrètes aux décideurs et négociateurs européens, pour intégrer l'adaptation dès la conception et lors la révision de textes législatifs et de programmes d'investissement dans deux échéances :

Le programme de travail 2024-2029 de la Commission européenne prévoit l'élaboration et la révision de nombreux textes législatifs (directives, règlements), et non législatifs (normes, instruments de marché, outils d'information...)

Le cadre financier pluriannuel 2028-2034 va doter l'UE d'un budget pour sept ans et redéfinir les priorités financières des programmes d'investissement et des fonds structurels de l'Union.

PARTAGER ET DIFFUSER

la parole des acteurs de terrain

Pour élaborer cette Contribution, l'association Climate Chance s'est appuyée sur le Sommet de Bruxelles des 3 et 4 juin 2026. Ce document présente des recommandations directement inspirées des échanges tenus lors de ce Sommet, ou directement formulées par les acteurs eux-mêmes. Chacune de ces recommandations a été développée et enrichie par la revue de littérature et les travaux d'analyse complémentaires de l'Observatoire Climate Chance.

Cette Contribution prolonge et s'inscrit dans la continuité des recommandations présentées par Climate Chance dans trois documents :

- La [Déclaration de Liège sur l'adaptation au changement climatique](#) (février 2024)
- La [Contribution au plan d'action européen pour l'adaptation au changement climatique](#), issue du SCCE 2025 organisé à Marseille (juin 2025)
- La [Contribution de l'association Climate Chance à la Consultation publique de la Commission européenne pour la révision de la stratégie européenne d'adaptation](#) (février 2026)

STRUCTURE DU DOCUMENT

THÈMES

➤ **8 domaines d'action** prioritaires ont été identifiés à partir des recommandations formulées par les participants au SCCE 2026.

RECOMMANDATIONS :

➤ **33 recommandations** conçues pour être actionnables.

ILS EN PARLENT

➤ **une liste non-exhaustive des documents produits** par les réseaux d'acteurs non-étatiques et les institutions qui ont inspiré la recommandation ou apportent des éléments factuels ou des bonnes pratiques sur son sujet.

CADRES PRESCRIPTEURS

➤ **les textes législatifs à l'agenda de la Commission européenne**, les institutions européennes et les initiatives volontaires pertinentes pour recevoir les recommandations.



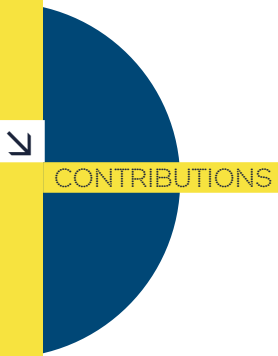
LA DÉCLARATION DE LIÈGE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (FÉVRIER 2024)



LA CONTRIBUTION AU PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ISSUE DU SCCE 2025 ORGANISÉ À MARSEILLE (JUIN 2025)



LA CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION CLIMATE CHANCE À LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE D'ADAPTATION (FÉVRIER 2026)



Renforcer l'intégration verticale de l'adaptation

L'Union européenne a harmonisé le cycle politique de planification de l'adaptation des États membres, à travers deux dispositions : la loi européenne pour le climat (2021) et le règlement GovReg sur l'Union de l'énergie (2018). Pour autant, on observe encore un déficit de planification de l'adaptation aux échelons locaux et un manque de coordination de ces derniers, avec les documents de stratégie nationaux et européens. L'UE doit donc encourager les villes et régions à réaliser leurs diagnostics de vulnérabilité territoriale et proposer des outils pour les harmoniser.

RECOMMANDATION 1

Adopter une Trajectoire de Réchauffement de Référence (TRACC) à l'échelle de l'Union européenne.

Afin d'offrir un horizon climatique unique pour tous les acteurs (États, gouvernements locaux, entreprises) et généraliser un « réflexe adaptation » dans toutes les politiques publiques et programmes européens. Cette trajectoire doit être dotée d'une force normative qui soit prescriptive. Tous les gouvernements régionaux, les municipalités et les entreprises tenues par la loi européenne de produire un diagnostic de vulnérabilité et/ou un plan d'adaptation doivent obligatoirement s'y référer, sans préjudice à l'utilisation d'une trajectoire locale différenciée. Toute décision d'investissement ou de financement d'infrastructure doit être conditionnée à la conformité du projet avec la TRACC.

IL EN PARLENT

- European Scientific Advisory Board on Climate Change (2026). [Strengthening resilience to climate change - Recommendations for an effective EU adaptation policy framework](#)
- I4CE (2025). [Le réflexe adaptation dans les investissements publics en pratique](#).
- Gouvernement français (2026). [Décret n° 2026-23 du 23 janvier 2026 relatif à la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Integrated Framework on Climate Resilience and Risk Management
- Politiques nationales

RECOMMANDATION 2

Rendre obligatoires les diagnostics de vulnérabilité pour les États et tous les territoires européens.

Définir l'échelle territoriale la plus appropriée (ex : NUTS 2) pour imposer la production d'un diagnostic de vulnérabilité territorial. Ce diagnostic devra être rendu facilement accessible au public et renouvelé à intervalle régulier.

IL EN PARLENT

- [Projet CLIMAAX](#) (2023-2026) soutenu par Horizon Europe et la Mission Adaptation
- Diagnostics territoriaux obligatoires dans les Plans climat-air-énergie territorial (PCAET) est obligatoire pour les intercommunalités en France ([Articles R229-51 du Code de l'Environnement](#))
- L'analyse de risques climatiques est rendue obligatoire pour les communes et les arrondissements par la [Loi fédérale sur l'adaptation au changement climatique](#) (2024) en Allemagne (Section 12(3) KAnG).

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Integrated Framework on Climate Resilience and Risk Management
- Politiques nationales

RECOMMANDATION 3

Encourager la planification territoriale de l'adaptation à partir de l'identification des populations vulnérables.

L'analyse des villes engagées dans la Convention européenne des maires pour le climat et l'énergie révèle que l'identification des aléas semble davantage pousser les villes à l'action, que la vulnérabilité des secteurs ou de groupes de personnes. Ainsi, 68 % des signataires de la Convention des maires, ayant identifié un aléa à risque élevé (high-risk hazard), ont adopté une action adéquate, contre 45 % pour les villes, ayant rapporté un secteur vulnérable, et 16 % pour celles identifiant un groupe de population vulnérable (personnes âgées, ménages à bas revenus...) ([JRC, 2024](#)). Une approche intégrée est d'ailleurs d'autant plus essentielle pour les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) et les régions ultra-périphériques (RUP) qui, lorsqu'ils sont des îles, peuvent combiner résilience climatique et autonomie énergétique et alimentaire par par des stratégies locales adaptées. Plusieurs RUP figurent parmi les régions européennes les plus pauvres. En 2022, sept des huit régions ultrapériphériques (RUP) pour lesquelles des données sont disponibles affichaient un PIB par habitant inférieur ou égal à 70 % de la moyenne de l'Union européenne ; seule la Martinique dépassait légèrement ce seuil ([Commission européenne, 2022](#)). La vulnérabilité des Outre-Mer aux aléas climatiques exacerbe les pressions sur leur développement. Les impacts déjà observés incluent des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses, la montée du niveau de la mer, des changements de température de l'air et de l'eau, ainsi que des pressions croissantes sur l'eau, la biodiversité, l'agriculture et le littoral ([European Commission, n.d.](#)).

IL EN PARLENT

- Joint Research Center (2024). [Covenant of Mayors : 2023 assessment](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- European Covenant of Mayors for Climate and Energy

RECOMMANDATION 4

Accompagner les collectivités sur l'aménagement des côtes, « de la digue au renoncement ».

Face à certains risques, comme l'érosion côtière ou la submersion marine des communes littorales ou estuariennes, les collectivités disposent d'un large éventail d'options d'adaptation : construction de digues, normes de construction, jusqu'à l'organisation du retrait géré (managed retreat), la relocalisation des populations et des biens vers des zones plus sûres. Pour évaluer démocratiquement les coûts d'opportunité de ces actions au regard des vulnérabilités et de l'exposition aux risques des biens et des populations, les collectivités et les habitants ont besoin d'accéder à toutes les informations relatives aux données scientifiques, à l'ingénierie et aux financements nécessaires pour la mise en oeuvre de chaque stratégie d'adaptation.

IL EN PARLENT

- Ocean and Climate Platform, Seaties (2025). [Managed Retreat: Preparing Coastal Cities for Sea Level Rise](#). ocean-climate.org
- Surfrider Foundation (15/01/2026). [10 recommandations pour des communes littorales résilientes](#). surfrider.fr
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (2025). [Caen la mer monte – Aménager les métropoles estuariennes face aux risques d'inondation](#). fnau.org

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- European Covenant of Mayors for Climate and Energy
- Mission Adaptation
- European Investment Bank

13

« Un euro investi dans des solutions fondées sur la nature signifie 38 euros récupérés par la suite »

ANTONELLA MORGILLO,

Membre du conseil d'administration de la mission « Adaptation au changement climatique », Experte en météorologie, Détachée auprès de la Protection civile italienne, Membre du conseil d'administration du groupe stratégique consultatif de l'initiative « Destination Earth » de la Commission européenne et Experte au sein du programme européen d'observation de la Terre Copernicus.

« Au Comité européen des régions, nous demandons à ce que chaque PNEC ait un chapitre dédié à l'implémentation où les gouvernements nationaux préciseront ce qu'ils font pour assurer une implémentation locale efficace. »

JOSKO KLISOVIC,

Président de l'assemblée de la Ville de Zagreb et membre du CoR

« Environ 250 millions de personnes sont actuellement exposées à des risques côtiers en Méditerranée. »

ELOÏSE LEGUÉRINEL,

Chargée de mission ville durable, Solutions fondées sur la Nature et prospective urbaine, Plan bleu

Mobiliser et faciliter l'accès aux financements

Les besoins d'investissement publics et privés pour l'adaptation s'élèvent à 69 Md€/ an entre 2021 et 2050, estime un service de la Commission européenne. Pour les atteindre, la Commission européenne a notamment proposé d'allouer 35 % des dépenses au climat et à l'environnement dans le prochain CFP 2028-2034. Or, dans un rapport de 2024, la Cour des comptes européennes n'a pu tracer que 26 Md€ de dépense pour l'adaptation entre 2021-2027, alors qu'entre 139 et 231 Md€ devaient directement ou indirectement bénéficier à l'adaptation. Pour répondre au défi d'une Europe à +3°C, les fonds alloués pour l'adaptation doivent croître et gagner en lisibilité et en accessibilité.

RECOMMANDATION 5

Garantir et simplifier l'accès aux fonds européens pour les collectivités locales.

Alors que les régions sont responsables de 90 % des actions d'adaptation ([Comité des régions, 2021](#)), le cadre financier pluriannuel (CFP) proposé par la Commission européenne pour la période 2028-2034 tend vers une recentralisation de la gestion des fonds structurels entre les mains des États ([Commission européenne, 2025](#)). Quatorze fonds, regroupés en un seul « méga-fonds » représentant la moitié du budget de l'Union, seraient désormais alloués via des plans définis par les États membres. Les conditions d'accès à ces fonds doivent être garantis et facilités pour les collectivités territoriales. « Simplification ne signifie pas centralisation », alerte le Comité des régions ([CoR, 2025](#)). Mais dans certains cas, la création de guichets uniques transprogrammes peut simplifier les procédures de candidatures et faciliter l'obtention de co-financements, estime Eurocities ([Eurocities, 2024](#)).

ILS EN PARLENT :

- Comité européen des régions (2025). [The State of Regions and Cities. EU annual report 2025](#)
- Energy Cities (29/10/2025). [What's EU? 27 National plans for the next EU Budget](#)
- Eurocities (2024). [Empowering cities through the next EU Budget](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Règlement fixant le Cadre financier pluriannuel
- Règlements sectoriels

RECOMMANDATION 6

Approfondir et préciser le volet adaptation de la Taxonomie verte européenne

sur la base de la trajectoire de référence d'adaptation au changement climatique (TRACC) adoptée au niveau européen. Cette taxonomie permettra d'orienter les investissements privés et publics vers les activités les plus efficaces et de développer des produits financiers mobilisant l'épargne privée à la hauteur des nouveaux besoins. La Commission européenne peut mandater l'EFRAG pour produire un projet de norme en ce sens.

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Commission européenne
- Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG)

RECOMMANDATION 7

Conditionner l'accès à certains fonds européens à une démonstration de résilience climatique.

Chaque euro investi doit être compatible avec le climat de demain. En intégrant une trajectoire de réchauffement de référence (cf. Recommandation 1), l'allocation d'une partie des fonds européens, des partenariats publics-privés, des passations de marchés publics et des fonds pour la coopération internationale doit être conditionnée à un « test adaptation » systématique.

▮ ILS EN PARLENT :

- Réseau Action Climat France (12/12/2025). [Budget européen : les propositions du Réseau Action Climat pour réussir la transition climatique juste](https://reseauactionclimat.org). reseauactionclimat.org

▮ LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Règlement fixant le Cadre financier pluriannuel
- Règlement horizontal relatif à la Politique agricole commune
- Directive de l'UE sur la passation des marchés publics
- Directive de l'UE sur l'attribution des contrats de concession
- Directive de l'UE sur les marchés publics dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux

RECOMMANDATION 8

Autoriser un endettement spécifique pour les investissements dans l'adaptation,

considérant qu'un euro investi aujourd'hui évite huit à dix euros de dépenses d'urgence futures. La mobilisation des financements pour l'adaptation nécessitera plusieurs points de PIB ([Commission européenne](#), 2026 ; I4CE). Les États membres doivent engager un débat à l'échelle européenne pour créer les véhicules financiers nécessaires à ces investissements. Ce débat devra notamment porter sur la question de l'emprunt commun et d'un assouplissement des règles du Semestre européen dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance pour les États membres afin tenir compte des investissements pour l'adaptation. En particulier, les modalités d'endettement pour les gouvernements locaux et régionaux doivent être assouplies pour permettre déployer des infrastructures et solutions d'adaptation à l'échelle des territoires.

▮ LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC)
- Droit national
- Banque centrale européenne
- Banque européenne d'investissement

RECOMMANDATION 9

Créer des produits financiers d'épargne et d'investissement permettant de mobiliser le capital privé pour financer des projets locaux de résilience

(tels qu'un « compte climat » ou un « compte environnement »). Pour combler le déficit d'investissement dans l'adaptation, la mobilisation des capitaux privés est cruciale. Plus de 10 000 milliards d'euros d'épargne des ménages sont actuellement détenus dans l'UE sous forme de dépôts bancaires à faible rendement plutôt que d'être investis dans l'économie réelle. Cependant, les projets d'adaptation locaux peinent à attirer les capitaux privés, faute de rentabilité financière immédiate. Dans le cadre de la mise en place de l'Union de l'épargne et de l'investissement (UEI) proposée par la Commission européenne en 2025, l'UE doit s'assurer de valoriser les investissements en matière d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur l'alignement du volet adaptation de la taxonomie verte sur la TRACC européenne (cf. Recommandation 1).

▮ ILS EN PARLENT :

- Arbués et al. (2025). [Private investments in climate change adaptation are increasing in Europe, although sectoral differences remain](#). Nature Communication

▮ LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Union de l'épargne et de l'investissement
- Banque centrale européenne
- Banque européenne d'investissement

« Une taxonomie européenne de la résilience serait un véritable levier pour orienter les financements. »

TOUFIK BOUDIAF,

Responsable de l'adaptation au changement climatique,
de la transition juste et des droits humains, Groupe Crédit
Agricole

Ériger un droit d'accès au froid

CONTRIBUTIONS

L'accès au froid (construction bioclimatique, ventilation naturelle, climatiseurs à faible empreinte carbone et technologies utilisant des énergies renouvelables (solaire, géothermie...) permet de répondre à un triple impératif : l'adaptation au changement climatique, l'accès au logement abordable et l'inclusion sociale. Alors que l'Europe est en quête de souveraineté énergétique, le recours croissant à la climatisation fait peser des risques de tensions sur les systèmes électriques lors des pics de demande et contribue à long terme à accroître les émissions de GES. Si l'accès à la chaleur en hiver a toujours été considéré comme un droit, l'accès au froid en période de fortes chaleurs devient un enjeu majeur de santé publique et de justice sociale.

RECOMMANDATION 10

Intégrer des normes de rafraîchissement dans les codes de l'urbanisme et du bâtiment pour les logements, « du volet à la climatisation ».

Dans les centres villes historiques, certains bâtiments anciens ont peu de marge de rénovation thermique profonde, et sont parfois protégés par des règles d'urbanisme et esthétiques qui limitent l'installation de dispositifs de fraîcheur. L'installation d'équipements simples (ombrelles, volets, stores...) et le recours individuel et collectif aux solutions fondées sur la nature doivent être privilégiés avant de considérer l'option de la climatisation active. Un « droit à la climatisation » doit être garanti aux populations les plus vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, nourrissons, personnes malades), en assouplissant par exemple les obstacles à l'installation et aux financements de pompes à chaleur ou de climatiseurs hautement efficaces dans les copropriétés.

ILS EN PARLENT :

- Eurocities (30/04/2026). [Les villes européennes s'échauffent, et la facture est bientôt due](https://eurocities.eu/fr/actualites/les-villes-europeennes-sechauffent-et-la-facture-est-bientot-due). eurocities.eu

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD)
- Droit national des États membres
- Convention des maires pour le climat et l'énergie
- Mission Adaptation

RECOMMANDATION 11

Cartographier les îlots de chaleur urbains (ICU) pour prioriser l'action vers les quartiers les plus vulnérables et les populations fragiles (cf. Recommandation 3).

Le Centre conjoint de recherche de la Commission européenne a mis en évidence un « fossé vert » (green divide) : les quartiers les plus pauvres sont systématiquement les moins végétalisés, les plus minéralisés, et donc les plus exposés aux ICU nocturnes. Identifier les quartiers les plus exposés doit permettre de mieux traiter les risques sanitaires résultant de l'exposition à la chaleur. La cartographie des ICU peut être rendue obligatoire pour les villes au-dessus d'un certain nombre d'habitants dans le cadre de l'évaluation des risques et des diagnostics de vulnérabilité territoriaux (cf. Recommandation 2), et s'appuyer sur des outils de cartographie open-source et des jumeaux numériques pour simuler l'évolution du territoire (cf. Recommandation 30).

ILS EN PARLENT :

- Joint Research Center (13/04/2026). [Urban green spaces are scarce, while climate and wealth impact access](https://joint-research-centre.ec.europa.eu/fr/actualites/urban-green-spaces-are-scarce-while-climate-and-wealth-impact-access). joint-research-centre.ec.europa.eu

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Electrification action plan, including heating and cooling

RECOMMANDATION 12

Intégrer l'adaptation des infrastructures électriques dans les plans d'électrification pour répondre aux nouveaux usages et pics de demande.

Tant pour assurer la souveraineté énergétique de l'Europe que pour répondre à de nouvelles sources de demande (climatisation, intelligence artificielle), les gouvernements locaux et régionaux ont un rôle important à jouer dans la planification de l'électrification bas-carbone des usages. Mais les infrastructures électriques européennes ont été construites sur des hypothèses historiques rendues caduques par les nouvelles données climatiques : les vagues de chaleur arrivent plus tôt ; les pics de consommation se déplacent ; les périodes de maintenance doivent être repensées. Seule une gouvernance multi-niveaux intégrant les différents niveaux de compétences peut répondre à ce double impératif d'électrification et d'adaptation des infrastructures.

▮ ILS EN PARLENT :

- Climate Chance, Energy Cities (2023). [Vienne. Abandonner progressivement le chauffage fossile pour décarboner les bâtiments](https://www.climate-chance.org). www.climate-chance.org
- Observatoire Climate Chance (2023). [Entre relance des fossiles et sobriété d'urgence, le douloureux apprentissage de l'adaptation des réseaux électriques](https://www.climate-chance.org). www.climate-chance.org

▮ LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Electrification action plan, including heating and cooling

RECOMMANDATION 13

Généraliser l'ouverture des bâtiments et espaces publics adaptés en cas de pic de chaleur.

La création de réseaux nationaux de refuges climatiques, alimentés par les municipalités, doit porter à la connaissance des citoyens les bâtiments (bibliothèques, cours d'école...) et espaces publics (parcs, bassins, fontaines...) où s'abriter de la chaleur, accéder à des sources de baignade et de rafraîchissement naturels.

▮ ILS EN PARLENT :

- Walker, A. (17/12/2025). [Spain to open network of climate shelters](https://www.bbc.com). [bbc.com](https://www.bbc.com)
- Climate-Adapt (n.d.). [Programme OASIS de la ville de Paris](https://www.climate-adapt.org).

▮ LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Directive des eaux de baignades

« Les habitants les plus exposés dépendent fortement de l'espace public pour se rafraîchir. »

CLAIRE SIMPSON,

Cheffe de projet changement climatique et développement durable, Ville de Bruxelles

« Il est impératif de mettre tout le monde autour de la table : exécutif, industriels, scientifiques, transporteurs, syndicats... Il y a tellement de sujets à régler pour garantir à chacun un droit à la fraîcheur : climatisation, volets, matériaux, végétalisation des espaces publics... »

RONAN DANTEC,

sénateur français et Président de Climate Chance

« Les infrastructures électriques européennes ont été construites sur des hypothèses historiques remises en cause par les effets du changement climatique : les vagues de chaleur arrivent plus tôt, les pics de consommation se déplacent, les périodes de maintenance doivent être repensées. »

PASCAL CHARRIAU,

Président, Enerdata



Mutualiser l'assurance contre les risques climatiques à l'échelle européenne

Réinventer un modèle de mutualisation des risques climatiques entre acteurs publics et privés à l'échelle communautaire doit être un pilier de la solidarité européenne. En Europe, un quart seulement des pertes engendrées par des catastrophes naturelles entre 1980 et 2024 était couvert par une assurance. Alors que le coût des primes de réassurance augmente, ce « gap assurantiel », qui s'est accru sur les dix dernières années, creuse les inégalités face au changement climatique. Face à la récurrence de certains risques, des territoires entiers perdent le soutien des assureurs, tandis que les ménages les plus pauvres renoncent à s'assurer contre les catastrophes naturelles.

RECOMMANDATION 14

Créer un système européen de mutualisation des risques (risk pooling) pour la couverture des phénomènes météorologiques extrêmes.

Cette idée fait écho à une proposition récemment avancée par l'EIOPA et le Mécanisme européen de stabilité, de créer un mécanisme européen de partage des risques ([EIOPA, MSF, 2026](#)). Le mécanisme proposé s'appuierait sur deux éléments. D'une part, un fonds de partage des risques (risk sharing pool) contre les catastrophes naturelles financé par des primes calculées en fonction des risques par chaque assureur. D'autre part, un filet de sécurité (backstop) financé sur le marché des capitaux, fournit des prêts au fonds de partage des risques lorsque les catastrophes naturelles dépassent un seuil de dommages. Un tel mécanisme européen doit permettre d'augmenter la couverture assurantielle en réduisant de 67 % le capital global nécessaire pour couvrir les risques agrégés par rapport aux systèmes nationaux individuels, grâce à la diversification de la couverture entre États membres et catégories de risques.

ILS EN PARLENT :

- European insurance and Occupation pensions Authority, European Stability Mechanism (09/04/2026). [EIOPA and ESM staff propose mechanism to better manage fallout from outsized natural catastrophes](#).

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- EIOPA
- Mécanisme de Stabilité Financière
- création ad hoc

RECOMMANDATION 15

Créer un fonds européen d'assurance spécifique aux sinistres climatiques.

Contrairement aux phénomènes météorologiques extrêmes, certains sinistres climatiques sont silencieux, comme l'érosion côtière ou le retrait-gonflement d'argile. Leurs effets sont visibles, mais la lenteur de leur irruption et l'exposition généralisée de certains territoires les rendent difficilement assurables. Un fonds spécifique distinct des États et des assurances, pourrait être alimenté par une combinaison de cotisations sur les primes de réassurance et de micro-contributions appliquées à certaines transactions commerciales spécifiques (ex : achat de matériaux de construction, transactions immobilières...). Il viserait spécifiquement à indemniser les citoyens victimes de sinistres dont l'occurrence est rendue de plus en plus certaine par le changement climatique, et qui, par conséquent, ne sont plus couverts par les assurances privées traditionnelles (ex : retrait gonflement d'argile). Ce fonds serait doté d'un portail d'accès unique pour tous les Européens. L'accès au fonds débloqué après une constatation du sinistre par un professionnel mandaté.

ILS EN PARLENT :

- Association Urgence Maisons Fissurées

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Mécanisme européen de stabilité
- EIOPA

RECOMMANDATION 16

Orienter les compagnies d'assurance vers la souscription à impact (impact underwriting) pour l'adaptation.

L'impact underwriting désigne une pratique par laquelle un assureur utilise ses critères de souscription (acceptation ou le refus d'un risque, calcul de la prime) pour inciter activement ses assurés à adopter des comportements durables, écoresponsables ou résilients face au changement climatique. L'impact underwriting constitue une innovation par rapport aux pratiques traditionnelles de risk-based underwriting, qui consistent à tarifier un contrat selon la probabilité réelle qu'un sinistre survienne.

« Ce phénomène est progressif : c'est un « cancer » plutôt qu'un « AVC ». »

« On demande aujourd'hui aux assureurs de couvrir des risques qui ne relèvent plus de l'incertitude. »

« La perte de valeur des biens crée de nouvelles inégalités sociales, notamment face au vieillissement. »

DOMINIQUE GOLDSZTEJN,

Vice-présidente, Association Urgence Maisons Fissurées

« Le premier test qu'une stratégie d'adaptation doit réussir est simple : elle doit réduire le risque. Si elle ne réduit pas le risque, ce n'est pas une bonne adaptation. »

JEAN-PASCAL VAN YPERSELE,

Docteur en sciences physiques et climatologue

« En 2023, et c'est pire aujourd'hui, le coût des catastrophes naturelles c'est 280 milliards et ce qui est assuré c'est 180 milliards. »

BETTINA LAVILLE,

Conseillère d'Etat honoraire

« Cet argent devra être remis en place au niveau local mais elle doit venir d'une solidarité européenne »

BERNARD SOULAGE,

Secrétaire Général Climate Chance

« 25 % environ des pertes liées au climat sont couvertes par l'assurance en Europe.[optionfinance](#) »

ANTOINE GILLOD,

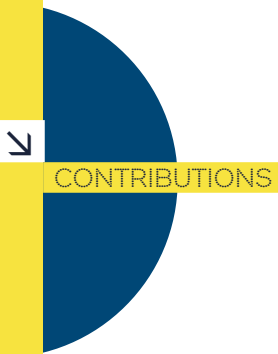
consultant pour l'Observatoire Climate Chance

« L'argent des assureurs doit être utilisé en amont et pas seulement en aval sur de la réparation à l'identique ».

RONAN DANTEC,

sénateur français et Président Climate Chance





Promouvoir les solutions fondées sur la nature et l'accès à l'eau

L'adaptation fondée sur les services écosystémiques s'appuie sur la restauration et la protection des écosystèmes et sur la biodiversité pour aider les communautés humaines à s'adapter au changement climatique. Les solutions fondées sur la nature (SfN) offrent une palette de mesures sans regret qui portent de nombreux co-bénéfices pour le climat, la biodiversité, la société et l'économie. Alors que le monde est entré dans une ère de « faillite hydrique » (water bankruptcy), selon les termes d'une agence onusienne, les débats européens sur la qualité de l'eau doivent s'étendre aux enjeux quantitatifs de disponibilité et d'accessibilité de la ressource.

RECOMMANDATION 17

Encourager les États à mieux définir l'impact de leurs Plans nationaux de restauration (PNR) pour l'adaptation au changement climatique.

Au 1^{er} septembre 2026, les États membres doivent publier un plan national de restauration (PNR) afin de transposer les objectifs de long terme du règlement sur la restauration de la nature, adopté en 2024. Ces PNR constituent une véritable contribution de long terme pour atteindre les objectifs fixés par l'UE : adopter des mesures de restauration pour couvrir 20 % de tous les écosystèmes terrestres et aquatiques d'ici 2030, et leur intégralité en 2050. À mi-parcours de la préparation de ces plans, une coalition estimait que la majorité des PNR ne visaient qu'une mise en œuvre minimale, ne s'appuyaient pas assez sur la science et manquaient d'inclusivité et de ressources financières ([Restore Nature, 2025](#)). Dans une perspective de « résilience dès la conception » centrée sur la prévention, les États doivent explorer des pistes pour réorienter des fonds de la gestion de risques au bénéfice des solutions fondées sur la nature qui présentent des synergies entre la protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

ILS EN PARLENT

- BirdLife, ClientEarth, EEB, WWF (2025). [Nature Restoration Plan Development Process in EU Member States. Mid-term Assessment.](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Règlement sur la restauration de la nature (adopté en 2024)
- Commission européenne

RECOMMANDATION 18

Maintenir l'ambition du programme LIFE et garantir l'existence d'un programme autonome sur les solutions fondées sur la nature.

Le programme LIFE est l'instrument historique de l'UE entièrement dédié à l'environnement et à l'action pour le climat depuis plus de 30 ans. Sa dissolution dans le Fonds européen pour la compétitivité risque d'affaiblir la lisibilité des financements alloués au climat en général et à l'adaptation en particulier. Au contraire, le programme LIFE doit être approfondi en renforçant, notamment, les indicateurs d'impact des projets pour d'adaptation. De tels indicateurs doivent permettre, en particulier, de répondre au besoin de suivi et d'évaluation de l'impact des dépenses pour l'adaptation souligné par la Cour des comptes européennes ([Cour des comptes européennes, 2024](#)).

ILS EN PARLENT

- Conseil des communes et régions d'Europe (05/06/2026). [Déclaration politique budgétaire de l'UE.](#) [ccre-cemr.org](#)
- WWF (03/11/2025). [Keep LIFE alive : Pressure mounts on EU institutions to continue LIFE programme.](#) [wwf.eu](#)
- European Environmental Bureau (14/07/2025). [Open Letter from Academics on NGO Funding and the LIFE Programme.](#) [eeb.org](#)
- Cour des comptes européennes (2024). [Rapport spécial 15/2024 : Adaptation au changement climatique dans l'UE – Les actions ne sont pas à la hauteur des ambitions.](#) [eca.europa.eu](#)
- WECF - Women Engage for a Common Future : (Mars 2025) [Policy Brief : Citizens' engagement in environmental policy.](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Multiannual Financial Framework 2028-2034

RECOMMENDATION 19

Revoir la mise en application de la directive-cadre sur l'eau (DCE) de 2000.

Alors que l'objectif central de la DCE était d'atteindre un « bon état » pour toutes les eaux européennes avant 2015, seules 37 % des masses d'eau de surface ont atteint un bon ou très bon état écologique, et 29 % un bon état chimique en 2021. Si l'état des eaux souterraines est meilleure, l'évaluation d'ensemble révèle que la mise en œuvre de la directive n'est pas à la hauteur ([EEA, 2024](#)). En 2026, la Commission européenne a engagé une révision partielle visant la simplification de ses dispositions relatives à la lutte contre la pollution des eaux afin de favoriser le développement des activités d'extraction, de transformation et de recyclage des matières premières critiques. Or, dans l'ensemble, l'ambition des principes généraux posés par la DCE sont reconnus par les acteurs du secteur ; alors que le monde est entré en « faillite hydrique » ([UNU-INWEH, 2026](#)), c'est sa mise en œuvre qui doit être repensée. L'extension du champ d'application de la DCE aux enjeux quantitatifs de gestion de la ressource est aussi une piste de réflexion.

ILS EN PARLENT

- European Environment Agency (2024). [Europe's state of water 2024: the need for improved water resilience](https://www.eea.europa.eu/en/themes/water). www.eea.europa.eu
- Water Europe (2026). [Water Framework Directive. Building on success to deliver a Water-smart Europe](https://www.watereurope.eu). [watereurope.eu](https://www.watereurope.eu)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Directive-cadre sur l'eau

RECOMMENDATION 20

Renforcer et généraliser les cadres de gestion démocratique de l'accès à la ressource en eau.

L'ouverture de la révision partielle de la Directive cadre sur l'eau amorce la simplification des procédures administratives nécessaires à l'autorisation de certains projets industriels. En parallèle, une proposition de règlement sur l'accélération des évaluations environnementales a été mise au débat. Un mouvement similaire et de portée plus générale est à l'œuvre dans les États membres : « choc de simplification » en France, plan de réduction de la bureaucratie en Allemagne... Ces mesures prennent parfois la forme d'une simplification du droit de l'environnement qui se traduit par une limitation des possibilités de participation du public en amont des grands projets industriels qualifiés de stratégiques, et une restriction des voies de contentieux. Alors que les conflits d'usage de l'eau se multiplient dans un contexte de multiplication des prélèvements (datacenters, IA) et de sécheresses accrues, le maintien des conditions d'une participation des citoyens doit être garantie et renforcée pour assurer une gestion démocratique de la ressource en eau.

ILS EN PARLENT

- European Water Movement

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Convention d'Aarhus
- Directive cadre sur l'eau
- Proposition de règlement sur l'accélération des évaluations environnementales
- Omnibus

RECOMMENDATION 21

Soutenir le développement de solutions fondées sur la nature et la résilience des ressources en eau à travers le futur mécanisme Global Europe.

Les solutions fondées sur la nature ne doivent pas être envisagées uniquement comme une composante des infrastructures financées par Global Europe, mais comme des infrastructures à part entière éligibles à l'aide au développement. La gestion des ressources aquifères sur les bassins versants transfrontaliers de l'Europe doit faire l'objet de plans d'adaptation partagés. Global Europe doit orienter des fonds pour la gestion et la protection des ressources en eau en Afrique.

➡ ILS EN PARLENT :

- [Black Sea Women's Club](#)
- Konrad Adenauer Stiftung (14Nov 2024) [Cooperation on Climate Vulnerabilities](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- [Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council establishing Global Europe](#)
- Proposition de règlement sur l'accélération des évaluations environnementales
- Politique agricole commune (PAC)
- Directive cadre sur l'eau
- Stratégie de résilience dans le domaine de l'eau (présentée par la Commission 04/06/2025)

« Une partie des financements agricoles devrait être réorientée vers la gestion de l'eau. »

« En ce qui concerne l'eau, les problèmes sont toujours liés. C'est pourquoi, dans le cadre de la mission, nous essayons de promouvoir la coopération entre tous les différents partenaires : entre les agriculteurs, entre les autorités chargées de l'eau potable, entre les entreprises, entre d'autres niveaux de gouvernement. »

HEIN PIEPER,

Vice-chair de la Mission Adaptation de la DG CLIMA et Responsable de l'agence de l'eau en IJssel, Pays Bas

« Nous devons élaborer une stratégie d'adaptation pour chaque rivière transfrontalière et, bien sûr, nous devons inclure un plan de sécheresse pour chaque rivière transfrontalière secondaire. »

SVETLANA SLESARENOK

Présidente, Black Sea Women's Club



Permettre aux populations les plus vulnérables de s'adapter

Dans un contexte marqué par la montée des précarités, des migrations climatiques et des attentes croissantes en matière de justice, l'enjeu est désormais de mieux intégrer ces dimensions dans l'action publique. Cela suppose de s'appuyer sur des données plus fines, de renforcer la participation des citoyens, en particulier des publics les moins représentés, et de mieux articuler les politiques climatiques avec les réalités sociales. Faire de la transition écologique un projet à la fois équitable et démocratique apparaît ainsi comme une condition essentielle de son efficacité et de sa légitimité.

RECOMMANDATION 22

Renforcer le droit communautaire à la protection des travailleurs en situation de forte chaleur.

Sans préjudice aux particularités du droit national, nécessaires pour adapter les mesures aux conditions météorologiques locales et aux spécificités sectorielles, l'UE doit consacrer l'obligation pour les employeurs d'aménager, de suspendre ou d'interdire l'exercice de tout ou partie des activités professionnelles en fonction de critères thermiques combinés (chaleur, humidité, rayonnement solaire) ou de seuil d'alerte déclenchés par les services météorologiques nationaux (comme en France ou en Espagne), et de garantir la l'indemnisation des entreprises et des salariés. Le Comité consultatif pour la sécurité et la santé au travail a émis un avis formulant des recommandations ([ACSH, 2025](#)) et la Confédération européenne des syndicats ([ETUC, 2025](#)) ont formulé des propositions dans ce sens.

ILS EN PARLENT

- Advisory Committee on Health and Safety at Work (2025). [ACSH Opinion WP Climate Change on Heat at work](#).
- European Trade Union Confederation (2025). [Resolution on the content of a Directive on the prevention of occupational heat risks](#).

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Cadre stratégique de l'UE en matière de santé et sécurité au travail post-2027
- Directive-cadre sur la sécurité et la santé au travail (89/391/CEE)
- Directive sur les lieux de travail (89/654/CEE)

RECOMMANDATION 23

Investir dans les données désagrégées par genre pour documenter les inégalités spécifiques face au climat,

notamment dans l'agriculture et la précarité énergétique. Les systèmes statistiques européens et nationaux doivent intégrer de manière systématique des données désagrégées selon le genre et les principaux facteurs de vulnérabilité socio-économique. Les données climatiques, démographiques et sociales doivent être croisées afin de cartographier les territoires où se concentrent les populations particulièrement vulnérables au changement climatique, à la précarité ou aux risques hydriques.

ILS EN PARLENT

- Women Engaged for Common Future (2025). [Guide du financement climatique sensible au genre](#). wecf-france.org
- Women Engaged for Common Future (2024). [Gender-disaggregated data on energy poverty](#). European Economic and Social Committee
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (2025). [Identifier des opportunités pour une fiscalité environnementale : un guide étape par étape](#)
- Heinrich Böll Stiftung (2021). [European Green Deal : Integrate gender and intersectional approach into green budgeting and taxation](#). eu.boll.org

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Règlement relatif aux statistiques européennes
- New EU Gender Equality Strategy (2026-2030)

RECOMMANDATION 24

Instituer, au niveau local et dans les entreprises de plus de 50 salariés, des dispositifs obligatoires de co-construction des plans de résilience associant citoyens et partenaires sociaux.

Il est proposé d'instituer, au niveau local ainsi que dans les entreprises de plus de 50 salariés, des dispositifs obligatoires de co-construction des plans de résilience associant les citoyens et les partenaires sociaux. Ces dispositifs reposeraient sur la création de comités de résilience réunissant les autorités locales, les représentants des travailleurs, les organisations non gouvernementales et des citoyens tirés au sort. Ils garantiraient qu'au moins 30 % des participants soient issus de groupes sous-représentés, notamment les jeunes, les personnes en situation de précarité et les habitants des zones vulnérables. Ils prévoiraient également l'organisation d'au moins deux cycles annuels de concertation comprenant des ateliers participatifs et des restitutions publiques. Afin de garantir une participation effective de tous, des mesures de soutien, telles que des indemnités, la prise en charge des transports et des dispositifs d'accessibilité, seraient mises en place. Enfin, un rapport annuel rendrait compte de la manière dont les contributions recueillies ont été prises en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de résilience.

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Convention d'Aarhus
- Pacte européen pour le climat

Recommandation 25 • Définir au niveau européen des indicateurs communs sur la précarité énergétique et les vulnérabilités sociales, afin de mieux cibler les aides et d'assurer une cohérence entre les Etats membres. Climate Alliance et le projet européen Energy Poverty Nexus estiment que le cadre Fit for 55 a placé la précarité énergétique au cœur des politiques de transition énergétique de l'Union, et que le gros du travail est désormais entre les mains des États membres (Climate Alliance, 2025). Par exemple, pour mieux cibler l'allocation du Fonds social pour le climat, l'UE peut utiliser les quatre indicateurs composites de l'Observatoire européen de la précarité énergétique (EPOV) pour identifier les publics les plus précaires énergétiquement : l'incapacité à maintenir un confort thermique, le taux d'impayés des factures de services publics, et la part disproportionnée du revenu consacrée à l'énergie.

ILS EN PARLENT :

- Institut Jacques Delors (2021). « [L'Europe a besoin d'une stratégie politique pour mettre fin à la précarité énergétique](#). institutdelors.eu »
- WECF, [Consortium Shared Green Deal \(2025\)](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Règlement établissant le Fonds social pour le climat
- European Emission Trading Scheme 2 (EU-ETS 2)

RECOMMANDATION 26

Intégrer pleinement la question des migrations climatiques dans les politiques d'adaptation,

en renforçant les dispositifs d'anticipation, d'accompagnement et de protection des populations déplacées. Les risques de mobilité et de déplacement de populations doivent être pris en compte dans les politiques européennes et nationales et les collectivités locales et organisations de la société civile qui mettent en œuvre des actions d'adaptation destinées à limiter ces déplacements contraints doivent être soutenus.

23

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- [Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council establishing the Union support for asylum, migration and integration for the period from 2028 to 2034](#)

« Les ménages monoparentaux sont, dans la grande majorité, près de 80 % dirigés par des femmes. »

« L'UE doit renforcer la collecte, l'analyse et l'utilisation de données désagrégées pour ses politiques d'adaptation. »

ANNE BARRE

Experte en genre et climat, WECF International

« Plus de 70 % des réfugiés dans le monde viennent de pays très vulnérables au changement climatique. »

« Les dernières estimations de la Banque mondiale suggèrent que 216 millions d'individus seront forcés de migrer d'ici 2030. »

DENIS DESCHAMPS,

Secrétaire général de Migrations & Climat



Mettre le numérique et l'IA au service de l'adaptation

Le 2 juin 2026, la Commission européenne a proposé un train de mesures sur la souveraineté technologique afin de renforcer l'autonomie et la résilience numériques de l'Europe. Cette stratégie ambitionne de faire de l'Europe « le continent de l'IA », de renforcer son autonomie numérique et de construire un avenir numérique durable. La Commission envisage de multiplier par trois les capacités de centres de données dans les cinq à sept ans à venir, en simplifiant les démarches d'octroi des permis. Les premières orientations et propositions formulées par la Commission ne manquent pas de présenter les opportunités offertes par l'IA au service de l'action climatique – mais il manque une vision concernant l'adaptation des infrastructures et les potentiels conflits. Ce paquet de mesures offre une opportunité unique à l'UE d'organiser le déploiement du numérique au service de l'adaptation au changement climatique.

RECOMMANDATION 27

Développer des IA géospatiales appropriables par les territoires, sous la forme de « communs numériques ».

Pour accompagner les gouvernements locaux dans l'identification des risques et des vulnérabilités de leur territoire, l'UE et les services de cartographie nationaux doivent développer et mettre à disposition des fonds cartographiques des risques climatiques ouverts et utilisables en libre service par les collectivités, les citoyens, les assurances. L'UE et les États membres doivent soutenir le développement de jumeaux numériques territoriaux, à l'image du programme JUNN en France, permettant de visualiser l'environnement, comprendre ses évolutions et le soumettre à des scénarios de risques ([IGN, 2026](#)).

ILS EN PARLENT

- IGN (13/04/2026). [Lancement de JUNN pour développer les jumeaux numériques de territoire en France](#). [ign.fr](#)
- European Centre for Medium-Range Weather Forecasts, European Space Agency, European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites – [Destination Earth](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS

- Proposition de règlement sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA (CADA)
- Stratégie en matière d'open source
- Programme Horizon Europe

RECOMMANDATION 28

Soumettre l'installation d'infrastructures numériques à des analyses de risques climatiques et de conflits d'usage obligatoires.

Dans la Proposition de règlement sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA (CADA), la Commission invite les États membres à identifier des « zones d'accélération » pour y faciliter l'installation de centres de données. Les projets de centres de données qui reçoivent la qualification de « projets stratégiques » entrent automatiquement dans un régime de permis de base pré-approuvé (aggregated baseline permis), couvrant d'office la grande majorité des exigences réglementaires standards, y compris environnementales. Tout à son objectif de simplification, la Commission doit contraindre les États membres à un haut niveau d'exigence d'adaptation et de gestion des ressources dans les critères d'octroi de ces permis. Pour gagner en précision, ces analyses des risques peuvent s'appuyer sur des modèles de stress test fondés sur la cinétique. Au contraire des analyses basées sur les statistiques historiques, la cinétique permet d'anticiper les risques, par exemple en matière de gestion de l'eau, non plus sur ce qui a été mesuré par le passé, mais sur des incertitudes modélisées en temps réel ([AGWA, 2026](#)).

ILS EN PARLENT :

- « Les émissions et la consommation d'énergie du secteur des technologies augmentent avec l'essor de l'IA », ITU, 05/06/2026 : [lien](#)
- Alliance for Global Water Resilience (18/04/2026). [Water Resilience Stress Testing for Dummies](#). [www.alliance4water.org](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Proposition de règlement sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA (CADA)

RECOMMANDATION 29

Labelliser des IA conversationnelles européennes conformes à l'état de l'art des sciences du climat afin de lutter contre la désinformation climatique.

Les agents d'IA conversationnelle sont devenus des auxiliaires quotidiens de la recherche d'information. En 2025, 32,7 % des citoyens européens ont utilisé une IA générative pour des motifs personnels, professionnels ou étudiants ([Eurostat, 2025](#)). On peut imaginer qu'à l'avenir, ces agents conversationnels pourront aiguiller les citoyens dans l'anticipation des risques climatiques et la prise de décision. Sans contrôle, il peuvent aussi se transformer en canaux de désinformation et de climato-scepticisme. L'élaboration d'une méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'information sur climat peut permettre de se prémunir contre un tel glissement. A l'image du Code de conduite contre la désinformation, rendu contraignant par le EU Digital Service Act, le Code de bonnes pratiques sur la transparence des contenus générés par l'IA présenté en juin 2026 par la Commission doit être rendu obligatoire, en incluant des dispositions sur la désinformation climatique.

ILS EN PARLENT :

- European Commission (2025). [European citizens' knowledge and attitudes towards science and technology](#).

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Plan d'action de la Commission pour un continent de l'IA
- Code de conduite contre la désinformation
- Code de bonnes pratiques sur la transparence des contenus générés par l'IA

« Il ne faut pas limiter les cas d'usage. Il faut aider les répondants à minimiser leur temps de réponse, pour avoir plus de temps sur le terrain et exécuter leur politique d'adaptation, que ce soit pour les collectivités ou les entreprises »

TANYA BAYCHEVA-MERGER,

Experte en transformation verte et digitale, ICLEI Europe

« Il faut bien comprendre que l'IA nous informe et nous aide sur des décisions mais ne fait pas des décisions à notre place »

NIKOLAI SINDORF,

Analyste technique en chef, ACWA

RECOMMANDATION 30

Lancer un programme massif de formation des élus et des services techniques des collectivités à l'usage d'outils de cartographie numérique d'intelligences artificielles au service de la résilience des territoires.

Il existe en effet un déficit d'expertise et de compétences au regard des usages. Alors que 77 % des communes françaises de plus de 3 500 habitants ont commencé à utiliser l'IA ou s'approprient à le faire en 2025, 59 % des d'entre se déclarent confrontées à un problème de compétences disponibles ([Banque des territoires, 2025](#)). Les « usages clandestins » de l'IA restent prédominants dans les collectivités ([Banque des territoires, 2026](#)). L'enjeu est de passer d'un usage individuel opportuniste à une compétence publique certifiée, éthique et sécurisée. Le recours à l'IA peut également aider les plus petites des communes qui ne peuvent embaucher de responsable adaptation à plein temps – à l'image des formations dispensées par ICLEI Europe ([ICLEI Europe, 2025](#)). D'autres outils, comme le Climate Change Adaptation Digital Twin (Climate DT) de l'EU initiative Destination Earth (DestinE) doivent devenir appropriables pour tous, en s'appuyant notamment sur des initiatives volontaires comme la Convention européennes des maires pour le climat et l'énergie et la Mission Adaptation.

ILS EN PARLENT :

- ICLEI Europe (2025). [ICLEI Europe Launches Free AI Training for European Cities to Strengthen Data-Driven Climate Action](#). [iclei-europe_2.prowly.com](#)
- Banque des territoires (2026). [Note de conjoncture. Data, intelligence artificielle et cybersécurité dans les territoires](#). [banquedesterritoires.fr](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Missions Adaptation
- Covenant of Mayor
- Climate Change Adaptation Digital Twin (Climate DT) of the EU initiative Destination Earth (DestinE)

« Grâce à l'IA on peut produire des cartographies à la volée et lire le territoire c'est déjà le changer »

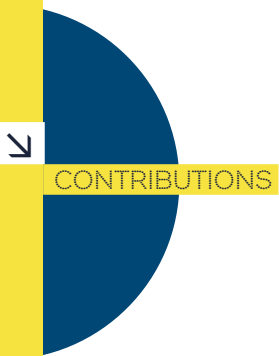
EMMANUELLE ROUX,

Conseillère du Directeur général de l'IGN

« Lorsque l'on hybride des dynamiques sociales et des réseaux d'experts avec la fluidité et l'huile dans les rouages que peut amener l'IA conversationnelle, déjà on minimise le risque et surtout, ça a des impacts puissants en termes de capacité d'innovation, d'adaptation et de vision partagée. »

MICKAËL RÉAULT,

Fondateur de Sindup



Utiliser la coopération comme levier d'adaptation pour l'Afrique

Un an après la Déclaration de Marseille issue du Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025, l'Europe et l'Afrique ont enclenché une nouvelle dynamique de coopération. Le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2028-2034 de la Commission européenne illustre cette priorité, avec une enveloppe de 29 milliards d'euros allouée à la région sur les 79,5 milliards du programme Global Europe. Cet investissement vise à renforcer la coopération en matière de développement durable, de stabilité régionale et de transition écologique, tout en répondant aux défis communs comme la migration ou la sécurité. Un partenariat qui cherche à concilier solidarité et intérêts mutuels. L'Europe et l'Afrique partagent des défis climatiques et leur coopération est un levier pour un pacte de mutualité Europe-Afrique, attentif aux populations les plus exposées et apprenant des solutions sur les deux continents.

RECOMMANDATION 31

Amplifier les financements européens pour une recherche africaine co-construite : agriculture, énergie, climat et développement durable.

La coopération scientifique avec l'Afrique est essentiellement portée par l'Initiative Afrique III au sein du programme Horizon Europe, structurée autour de priorités directement liées à l'adaptation et au développement : transition verte, innovation et technologie, santé publique, capacités scientifiques, et enjeux transversaux ([EURAXESS](#), 2025). La participation active d'institutions africaines est ciblée sur des domaines comme l'adaptation au changement climatique, les énergies propres, l'agriculture durable et l'innovation numérique. Les travaux récents de la Commission européenne montrent que les investissements en matière de sciences, technologie et innovation (STI) en Afrique produisent des plus durables lorsqu'ils renforcent les capacités institutionnelles, la production de données, l'appropriation locale et les écosystèmes d'innovation, au-delà du financement de projets ponctuels.

RECOMMANDATION 32

Renforcer la coopération intercontinentale entre les services d'observation satellitaires et de prévision météorologique.

La résolution 40 de l'Organisation météorologique mondiale encadre la mise à disposition de données météorologiques et climatiques de manière libre et non restrictive pour les données essentielles, et précise que les communautés de recherche et d'éducation doivent pouvoir accéder aux données pour des usages non commerciaux ([OMM, 1995](#)). A travers ses programmes de recherche (Horizon Europe) et de coopération internationale (Global Europe), l'UE doit assurer la circulation des savoirs et des techniques développés aux moyens des technologies numériques et satellitaires pour renforcer la capacité de prévision météorologique en Afrique, et garantir la mise à disposition de ces outils et de ces données aux acteurs de terrains (autorités locales, agriculteurs, entreprises...).

ILS EN PARLENT :

- EUMETSAT (2024). [Actes du 16ème Forum des Usagers d'EU-METSAT en Afrique](#). 16-20 septembre 2024, Cotonou, Bénin
- AU-UE Space Partnership Revolutionizes Weather

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- EUMETSAT
- AU-UE Space Partnership Programme
- Commission européenne - DG INTPA
- Commission européenne - DG BUDG
- Commission européenne - DG RTD
- Parlement européen

RECOMMANDATION 33

Accélérer les plans climatiques et énergétiques locaux en Afrique : gouvernance multiniveau et coopération décentralisée inclusive.

L'UE a été à l'initiative de la Convention des maires en Afrique sub-saharienne (COM SSA) qui accompagne les villes africaines dans le déploiement de Plans d'accès à l'énergie durable et plan d'action pour le climat (SEACAP). Une évaluation du Centre de recherche conjoint de la Commission européenne sur 17 SEACAP estime que les villes engagées dans la COM SSA dépassent souvent les objectifs climatiques nationaux. Pour autant, l'étude révèle que le passage à échelle de ces plans nécessite de combler un manque de financements et de capacités techniques (Pittalis et al., 2025).

ILS EN PARLENT :

- Joint Research Center (2025). [Climate action and energy access in Sub-Saharan Africa: insights from Covenant of Mayors signatories](#). npj Urban Sustainability, vol. 5(62)
- WECF France : [Etude de faisabilité pour la création d'une filière locale de maintenance solaire, portée par les femmes au Sénégal](#)

LES CADRES PRESCRIPTEURS :

- Covenant of Mayors
- ICLEI Africa
- Commission Européenne - DG INTPA

« L'Afrique contribue peu aux émissions, mais concentre une grande partie des enjeux climatiques futurs. »

LORENZ GROSS,

Analyste des politiques, OCDE

« L'accompagnement doit se poursuivre au-delà de la planification, jusqu'à la mise en œuvre. »

FRÉDÉRIC VALLIER,

Secrétaire général de l'AIMF

« Seulement 25 % des financements climatiques internationaux sont consacrés à l'adaptation. L'Afrique ne reçoit que 30 % du financement climatique international. »

NELSON DELAMARE,

Responsable de la ComSSA et expert changement climatique, ICLEI Africa

« L'Afrique ne représentera que 4 % des émissions mondiales cumulées de CO₂ liées à l'énergie d'ici 2050. Pourtant, c'est sur le continent africain qu'une grande partie de l'agenda climat et de l'agenda développement va se jouer. »

LORENZ GROSS,

Analyste des politiques, OCDE



La Déclaration de Marseille

EN RÉSUMÉ

Nous, représentants des réseaux de collectivités territoriales, de peuples autochtones et organisations de la société civile, réunis à Marseille, pour le sommet Climate Chance Europe-Afrique sur l'adaptation au changement climatique, sommes convaincus que, dans le contexte d'extrême tension internationale et de polarisation politique que nous connaissons, le renforcement des coopérations effectives entre l'Europe et l'Afrique sur l'adaptation au changement climatique est une voie concrète pour dessiner un monde plus solidaire et apaisé, plus résilient, respectueux des droits humains et de l'environnement.

Les axes de renforcement de ces coopérations sont multiples, nous insistons tout particulièrement sur :

➤ **Les coopérations scientifiques, un socle pour forger des réponses au défi du réchauffement climatique.**

Les moyens alloués aux coopérations scientifiques doivent être fortement renforcés, avec un soutien au développement de la recherche africaine. Il s'agit de co-construire des partenariats académiques et non-académiques, en tenant compte des réalités et des diversités territoriales.

Nous proposons la création d'un cadre d'échange de données climatiques Afrique-Europe, facilitant l'accès libre aux données sur les risques climatiques et améliorant les capacités de prévision des nations africaines.

➤ **La recherche de solutions financières et techniques maniant adaptation et atténuation**

Nous rappelons qu'il ne peut y avoir adaptation que s'il y a réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ainsi, nous insistons sur l'importance d'un effort accru des pays industrialisés sur la réduction de leurs émissions et sur le soutien international aux pays africains sur des trajectoires peu émettrices en gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, certaines actions ayant déjà montré leur efficacité, favorisant les co-bénéfices intersectoriels et évitant la maladaptation, se doivent d'être particulièrement soutenues. Les solutions fondées sur la nature impliquant pleinement les peuples autochtones et les communautés locales, avec une intégration égalitaire des femmes dans les décisions à tous les niveaux, ont montré leur efficacité pour à la fois réduire les risques, augmenter les captations de CO₂, préserver la biodiversité et fournir de nouvelles ressources aux populations locales. Nous appelons au renforcement du soutien financier et technique, public et privé, à ce type d'actions.

➤ **L'enjeu central de l'adaptation du logement et de la résilience urbaine**

Dans le prolongement de la déclaration du sommet Climate chance de Yaoundé sur l'habitat durable en Afrique, nous soulignons l'enjeu majeur d'adaptation des logements et des espaces de peuplement. Relever ce défi nécessite une approche holistique qui intègre des pratiques de construction durables et circulaires, l'urbanisme, la gestion des risques et le soutien financier. Dans un continent où la population devient majoritairement urbaine, la ville doit être motrice de la transition écologique et sociale. À travers la réponse aux vulnérabilités climatiques, il s'agit d'impulser une refondation des modèles d'urbanisation.

Nous soulignons l'importance d'intégrer les enjeux d'adaptation dans la production de constructions neuves durables et dans les réhabilitations. L'utilisation des techniques et savoir-faire traditionnels doit être valorisée, et le développement de filières de formation et de production de matériaux durables et circulaires soutenus. L'architecture bioclimatique est un levier essentiel d'adaptation. Nous devons renforcer les coopérations techniques et économiques entre acteurs africains et européens. L'enrichissement des filières passe par une mobilisation pour construire des cursus de formation et de transfert de compétences.

Nous insistons sur les enjeux de planification urbaine, par rapport à l'ensemble des services nécessaires à la vie quotidienne, intégrant la gestion du risque. Cette planification doit être coordonnée avec d'autres schémas de développement, comme les approches par bassin hydrographique. Le risque d'inondation notamment, très présent dans de nombreuses villes et milieux ruraux africains, nécessite une cartographie précise, fondée sur une collecte régulière des données, des planifications de développement de l'habitat. Les outils développés sur ces enjeux doivent être partagés, avec des formations dédiées.

↳ Le rôle-clé de l'action territoriale

Suivant les territoires, les priorités d'action sont aujourd'hui différentes, car les problèmes posés sont, eux aussi, très divers. Aussi, nous soulignons l'importance d'une approche au plus près des réalités de terrain. Il s'agit de forger, par la gouvernance collective, des visions partagées, ancrées dans les cultures, les savoir-faire locaux et les aspirations citoyennes.

Les enjeux transfrontaliers doivent faire l'objet de stratégies spécifiques. Nous insistons sur l'importance de la coopération décentralisée Afrique-Europe comme outil précieux pour renforcer cette priorité donnée à l'adaptation territoriale. Les coopérations intégrant l'adaptation sont encore trop peu nombreuses et une véritable dynamique doit être enclenchée en la matière. Pour parvenir à une adaptation significative au changement climatique, les gouvernements locaux doivent avoir un pouvoir décisionnel renforcé et les ressources techniques nécessaires à sa mise en œuvre.

Nous soulignons la nécessité de faciliter l'accès des collectivités locales aux financements. Cela leur permettra de renforcer leur pouvoir décisionnel pour prioriser leurs actions. Il s'agit de permettre à l'ensemble des acteurs territoriaux, y compris aux peuples autochtones, de bénéficier de cet accès facilité pour engager la transformation de leurs territoires.

↳ Des sociétés mobilisées, des acteurs mis en réseau, en particulier au niveau économique

Nous insistons sur l'importance d'une approche participative, inclusive et transformatrice, associant étroitement les habitants, en particulier les plus précaires, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones. Ces réponses ne seront pertinentes que si elles intègrent les vulnérabilités différenciées dues aux inégalités sociales et de genre.

Nous rappelons l'importance de l'échange et de la mise en réseau. Nous insistons sur l'importance de sessions consacrées à l'adaptation lors des grands rendez-vous de rencontres entre acteurs, sur la création d'outils de diffusion de l'information et d'échanges de bonnes pratiques. Nous accueillons ainsi favorablement les nouvelles initiatives de mobilisation collective, comme l'Alliance des villes francophones pour le climat, coordonnée avec l'initiative européenne de la Convention des maires, la Convention des maires d'Afrique subsaharienne ou la coalition internationale pour l'adaptation des territoires africains.

C'est dans nos villes et nos territoires que se joue notre avenir commun. L'Afrique et l'Europe doivent porter ensemble cette exigence d'espaces de vie dessinant un monde viable, juste et résilient.

La Déclaration de Marseille est aujourd'hui soutenue par



Figure 1
Gouvernance multiniveaux de l'adaptation dans l'UE

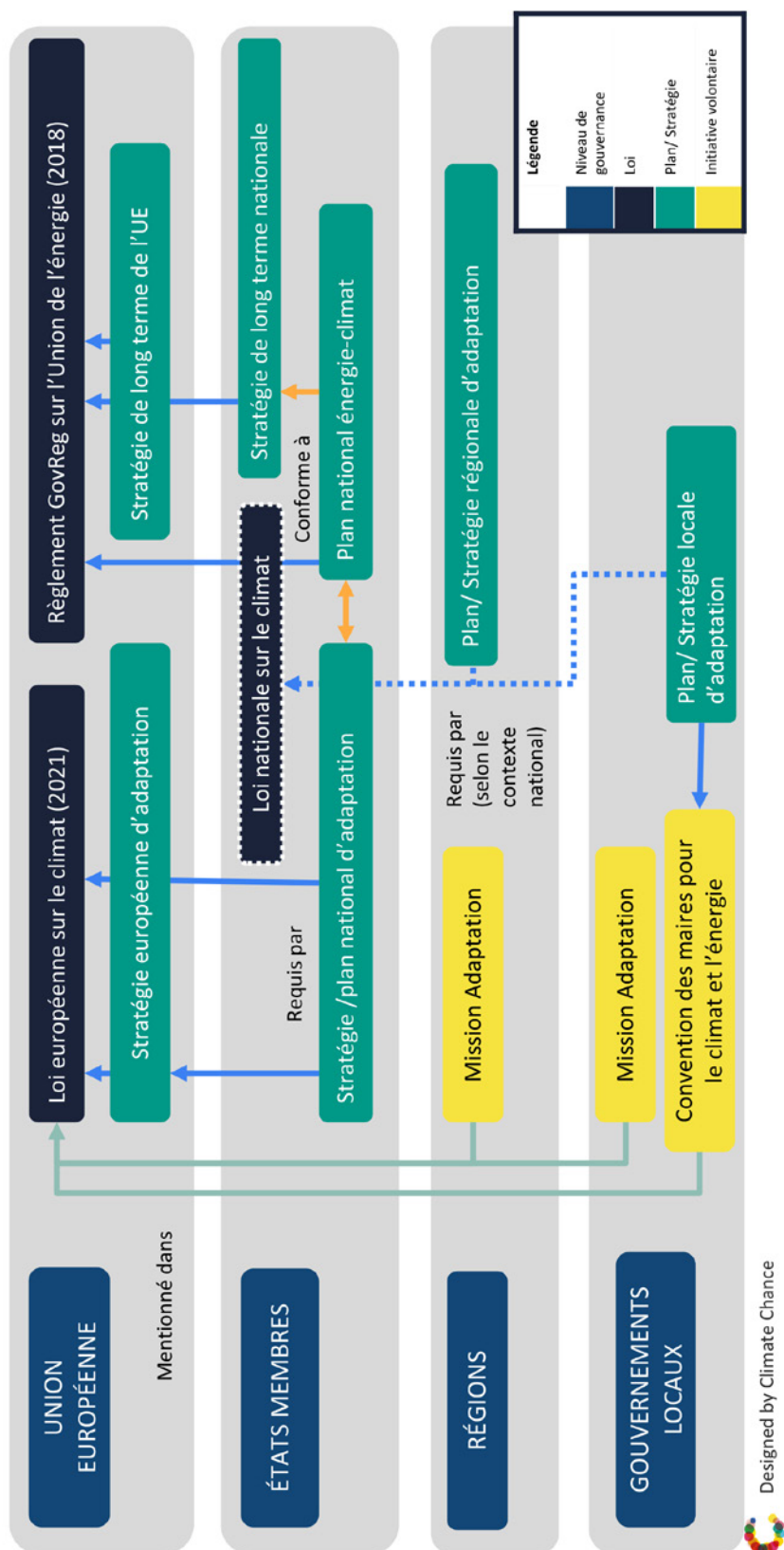
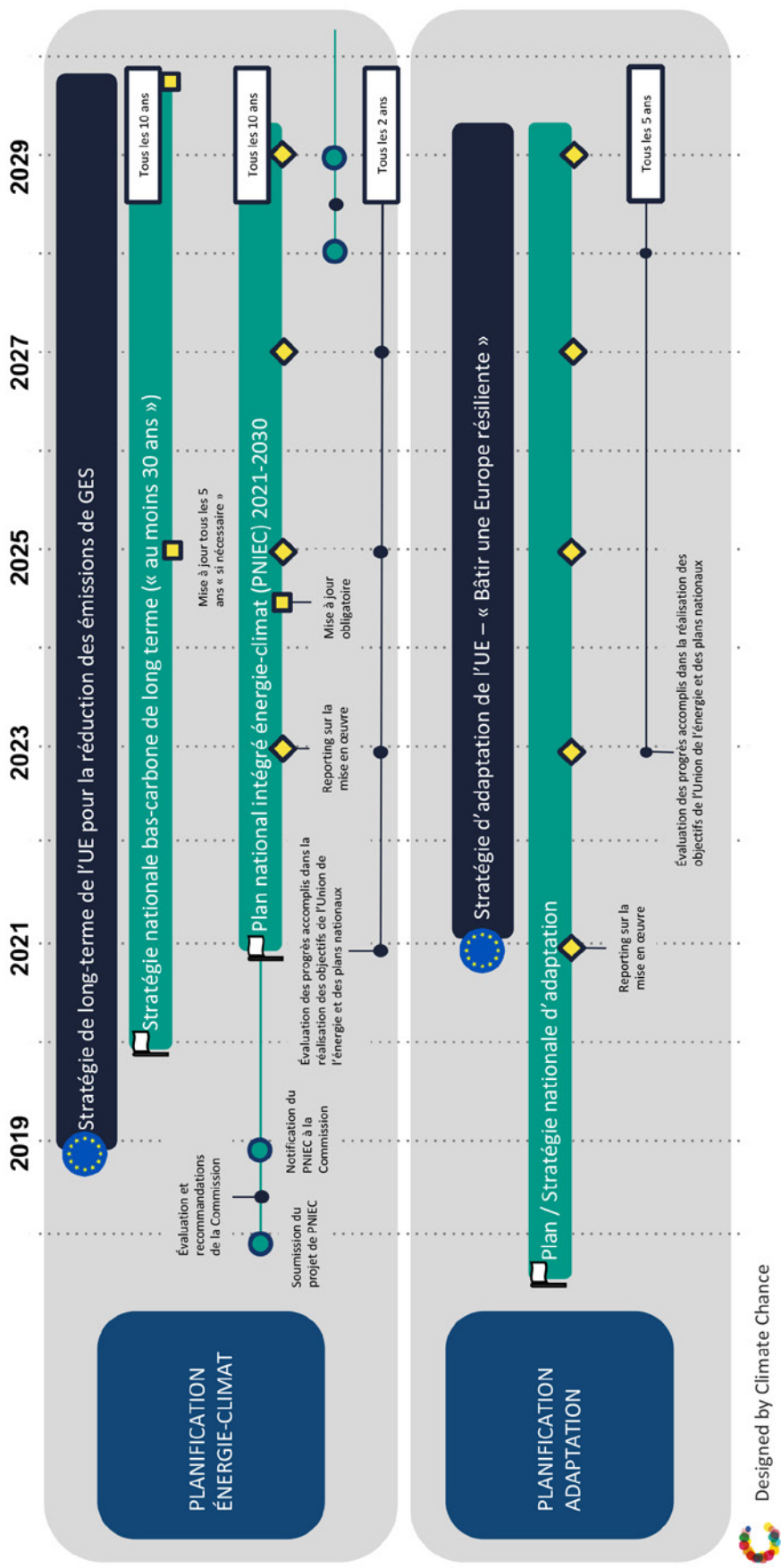


Figure 2
Cycle d'adoption, de reporting et d'évaluation des politiques de l'adaptation dans l'UE





Les dossiers prioritaires pour intégrer l'adaptation aux politiques européennes (calendrier non exhaustif)

Calendrier de négociation du Cadre financier pluriannuel 2028-2034

Les 3 niveaux de négociations du CFP

Paquet	Contenu	Modalité d'adoption
↓	↓	↓
Règlement fixant le Cadre financier pluriannuel	Fixe le plafond des dépenses de l'UE pour 2028-2034 et définit les programmes de dépense.	Procédure législative spéciale : Vote à l'unanimité du Conseil + approbation du Parlement.
Décisions relatives aux ressources propres	Établit le montant maximal des ressources pouvant être exigé des États membres pour financer les dépenses de l'UE.	Vote à l'unanimité du Conseil + ratification par l'ensemble des Parlements nationaux.
Règlements sectoriels	Établit les orientations et les montants alloués aux programmes sectoriels du CFP (ex : Horizon Europe, Global Europe).	Procédure législative ordinaire : Vote à la majorité qualifiée au Conseil +codécision avec le Parlement européen.

Date	Institution	Action
2025		
16/07	• Commission européenne	• Présentation de la proposition de nouveau budget
Décembre	• Comité économique et social européen	• Adoption de l'opinion du CESE sur le FEC
2026		
05/03	• Comité des régions	• Adoption de l'opinion du CoR sur le FEC
15/04	• Parlement européen	• Adoption de la position de négociation du parlement
27/04	• Cour des comptes européennes	• Publication de l'avis sur la proposition de budget de la Commission
Mai-Décembre	• Conseil de l'UE	• Élaboration du cadre de négociation (negobox), le document de travail du Conseil qui structure les options chiffrées sur le CFP, présenté aux Conseil européen.
11/06	• Conseil de l'UE	• Proposition de cadre de négociation (negobox) de la présidence chypriote. Adoption de la position partielle sur le FEC.
18-19/06	• Conseil européen	- Réunion ordinaire du Conseil européen. - Examen de la négobox par les chefs d'États.
15/10	• Conseil européen	• Réunion ordinaire du Conseil européen
13/11	• Conseil européen	• Réunion ordinaire du Conseil européen
2027		
~ Janvier	• Conseil européen	• Réunion du Conseil européen extraordinaire. Accord politique à l'unanimité sur le règlement fixant le CFP .
Automne 2027	• Conseil de l'UE	Règlement fixant le CFP : vote à l'unanimité. Décision relative aux ressources propres : vote à l'unanimité. Programmes sectoriels : vote en procédure législative ordinaire.
	• Parlement européen	Règlement fixant le CFP : vote d'approbation à la majorité absolue. Décision relative aux ressources propres : vote de consultation (avis rendu). Programmes sectoriels : vote en procédure législative ordinaire.
	• Parlements nationaux	• Ratification par tous les États membres de la décision relative aux ressources propres .
2028		
01/01		• Entrée en vigueur du CFP 2028-2034

Calendrier législatif de la Commission 2025-2027

Cadre	Texte	Période	Action
	Stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau	04/06/2026	Présentation de la communication par la Commission
RESourceEU	Révision ciblée de la directive-cadre sur l'eau	17/03-14/04/2026	Appel à contribution
		26/05/2026	Document d'orientation
		2e semestre 2026	Présentation de la proposition par la Commission
		Fin 2026-Début 2027	Négociations au Parlement et au Conseil
Clean Industrial Deal	Plan d'action pour l'électrification, y compris le chauffage et le refroidissement	28/08-20/11/2025	Appel à contributions et consultation publique
		Juillet 2026	Présentation de la proposition par la Commission
		Déc. 2026-2027	Déclinaison dans les PNEC
Tech Sovereignty package	Proposition de règlement sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA (CADA)	03/06/2026	Présentation de la proposition par la Commission
	Nouvelle stratégie en faveur de l'égalité de genre pour la période 2026-2030	04/03/2026	Présentation de la stratégie par la Commission
	Cadre stratégique de l'UE en matière de santé et sécurité au travail post-2027	non-prévue	11/12/2025 : Adoption de l'ACSH Opinion WP Climate Change on Heat, qui préconise la révision des directives.
	Directive-cadre sur la sécurité et la santé au travail (89/391/CEE)		04/03/2026 : Adoption de l'ACSH Opinion WP Climate Change other topics than heat
	Directive sur les lieux de travail (89/654/CEE)	en cours de discussion	

NOTES

This image shows a full page of a document template. It consists of approximately 30 horizontal blue dashed lines spaced evenly down the page, providing a guide for handwriting or typing. The background is plain white, and there are no margins, headers, or footers visible.



ASSOCIATION CLIMATE CHANCE
ASSOCIATION@CLIMATE-CHANCE.ORG
WWW.CLIMATE-CHANCE.ORG

Depuis sa création en 2015, Climate Chance travaille au rapprochement des acteurs engagés dans la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat, la biodiversité et la désertification, en cohérence avec les Objectifs de développement durable.

Il s'agit de la principale association internationale de plaidoyer cherchant à fédérer l'ensemble des acteurs non-étatiques d'Europe et d'Afrique et à porter leurs voix : gouvernements locaux, entreprises, organisations de la société civile, mais aussi médias, chercheurs et citoyens, œuvrant ainsi à l'accélération de l'action dans les territoires.